



#### **Repères :**

Votre élu référent : [M. Bernard Marliot](#)

#### **Contact :**

**Service Communication - Événementiel**  
[communication@ville-chateau-thierry.fr](mailto:communication@ville-chateau-thierry.fr)  
03.23.84.87.06

### **"Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir" - Maréchal Foch**

Les commémorations sont des temps de recueillement pour la nation, ce sont des temps où elle doit puiser dans son passé pour s'ouvrir aux autres, pour construire son avenir. A Château-Thierry, chacun de ces rendez-vous est l'occasion de nous unir dans notre diversité pour rendre hommage à tous les hommes et femmes tombés pour notre liberté. Au cœur de cet engagement, de nombreux acteurs, élus, associatifs, scolaires, sont mobilisés pour faire vivre les valeurs de paix, de fraternité et de liberté en cette terre particulièrement meurtrie par les blessures de la guerre.

### **Le comité du centenaire**

Dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre, la Ville de Château-Thierry a créé un comité local du centenaire. Ce comité, organisme consultatif, a pour vocation de promouvoir des actions cohérentes et structurantes pour la Ville dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale. Chaque année, une exposition Centenaire est proposée à l'espace d'activités U1, au Silo, de fin octobre à mi-novembre. Afin d'élaborer un calendrier du centenaire à l'échelle du territoire et pour faire vivre l'héritage de ce conflit auprès de la jeune génération, la Ville et le comité recensent tous les projets engagés dans la perspective du centenaire, dans le Sud de l'Aisne. N'hésitez pas à nous faire part de vos manifestations programmées sur notre territoire !



Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/devoir-de-memoire>